

Direction de l'accès à l'information et de la propriété intellectuelle

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 25 novembre 2022

**Objet : Demande d'accès**  
**N/Réf. : 1847 00/2022-2023.368**

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue à nos bureaux le 26 octobre dernier, laquelle se lit comme suit :

« [...] J'aimerais savoir s'il est possible d'avoir les données concernant les amputations au Québec.

J'aurais besoin du nombre de chirurgie d'amputation annuelle au Québec de 2015 à aujourd'hui.

Le niveau d'amputation ainsi que la région administrative où a été pratiqué la chirurgie est aussi nécessaire à ma recherche. » (*sic*)

À cet égard, nous vous transmettons sous l'onglet 1 les renseignements demandés et détenus par le Ministère.

Veillez noter que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information du Québec de réviser cette décision, et ce, dans les 30 jours suivant la date de la présente lettre. Vous trouverez de plus amples informations à l'adresse suivante:

<https://www.cai.gouv.qc.ca/citoyens/recours-devant-la-commission/concernant-lacces-aux-documents-dorganismes-publics/>

Veillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur,

Original signé par

Robin Aubut-Fréchette

p. j. 1